

Pour un renforcement du service public de la recherche !

Septembre 2020

CGT-INRAE : RN 10 – Porte de St Cyr - 78210 Saint Cyr l'Ecole - Tél : 01.39.53.56.56 - Mail : cgt@inrae.fr – Site / <https://inra.ferc-cgt.org/>



21 Septembre : 500 personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche rassemblés devant l'Assemblée nationale pour exiger le retrait de la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) !

Multiplions les Assemblées d'unité à l'INRAE pour prendre position contre ce projet de Loi qui va à l'encontre du développement du service public de recherche

Toutes les crises depuis le début des années 2000 démontrent combien l'affaiblissement des services publics est dommageable pour notre santé et celle de notre environnement. Les diverses RGPP, MAP, CAP22¹ et enfin la loi « de Transformation de la Fonction Publique » visent avant tout à une réduction drastique des effectifs de fonctionnaires aux dépens de la qualité des services rendus. Décriés par le système dominant, prétendus inefficaces et coûteux, ce sont pourtant ces services publics qui, dans les salles d'hôpital et les salles de cours, les laboratoires de recherche, les villes, les campagnes et les forêts, soignent, enseignent, découvrent, entretiennent, conseillent et veillent sur notre santé et notre environnement. Alors que le secteur privé ajuste la qualité de ses services à la solvabilité du client, un niveau élevé de service public demeure un gage de sécurité et de qualité accessibles pour tous. De plus en plus sollicitée par les aléas économiques et environnementaux, la résistance de nos systèmes de protection témoigne encore de la force de ces services pourtant malmenés. Ils restent pour la population française l'incarnation de la devise de liberté d'égalité et de fraternité.

La recherche scientifique publique est particulièrement menacée : alors que le gouvernement prétend dans les discours en faire sa priorité, il présente au parlement, dans l'urgence et sans écoute des principaux acteurs, une LPR (Loi de Programmation de la Recherche) qui remplace l'emploi statutaire par des précaires (chaire junior et CDI de mission), et renforce le financement par projets (renforcement de l'ANR, Agence Nationale de la Recherche), aggravant la compétition pour l'accès aux moyens dans les laboratoires. Cette compétition génère stress, inefficacité, lourdeur administrative, perte de sens et de fiabilité des résultats. Elle est actuellement dénoncée par de plus en plus d'acteurs de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), qui prônent au contraire le retour à des moyens pérennes (postes et financements). C'est parce que l'idéologie du gouvernement, comme celle des précédents, tourne le dos à la notion même de service public, qu'aujourd'hui la LPR va à l'encontre de ces constats et appels. Dans le même temps, le gouvernement exonère les compagnies privées de leurs coûts de développement en mettant à leur service ses appels d'offre et ses laboratoires, ce qui favorise la destruction de l'emploi dans la recherche privée également.

La science comme mode particulier de production de connaissance est mise à mal par des messages péremptaires et simplistes préconisant des solutions à coup de tweets, et par la surenchère des scoops

¹ RGPP « Révision générale des politiques publiques » - MAP « Modernisation de l'action publique » - CAP22 « Comité action publique 2022 »

scientifiques. Les recherches sérieuses, exigeantes en preuves expérimentales, nécessitent du temps et des moyens de travail indépendants de l'urgence politico-médiatique.


Le Service Public doit reprendre tous son sens dans l'organisation de l'ESR, avec des postes et financements pérennes permettant aux équipes de sortir de la compétition stérile pour l'accès aux moyens.

La CGT-INRAE, avec les autres syndicats CGT de l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR), défend le renforcement du service public de la recherche en demandant l'abandon de la LPR (Loi de Programmation de la Recherche, précédemment nommée LPPR) et en avançant les propositions suivantes :

- ▶ **Le statut de fonctionnaire est la garantie de l'indépendance des personnels de l'ESR**, vis-à-vis des pouvoirs économiques et du pouvoir politique. Nous sommes opposés au glissement institutionnalisé vers la précarité, avec les CDI de mission et les CDD « chaire junior » prévus dans la LPR.
- ▶ **Les personnels de l'ESR sont très largement sous-payés, il faut revaloriser les salaires et les carrières, par une augmentation de 18 % du point d'indice**, ce qui correspond à la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000.
- ▶ **L'emploi statutaire s'érode depuis des années avec une explosion concomitante de la précarité. Il faut un plan de titularisation des personnels précaires et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires dans tous les corps** avec l'équivalent de 70.000 emplois titulaires supplémentaires sur 4 ans.
- ▶ La recherche contractualisée en mode projet, fondée sur le court terme (projets à 3-4 ans) et des « livrables » prédéfinis, limite le développement diversifié des pistes scientifiques sur du long terme. Elle est surtout un important gaspillage de temps, d'argent et de motivation. **Nous revendiquons la suppression de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche), des initiatives d'excellence, ainsi que du CIR (Crédit Impôt Recherche) et proposons à l'inverse la redistribution des moyens aux unités et établissements sous forme de dotations pérennes.**
- ▶ Les personnels souffrent des logiques managériales et compétitives qui provoquent une perte du sens du travail et empêchent la réalisation des missions de service public. L'évaluation comptable quasi-permanente (des agents, des unités, des départements, des instituts...) en est l'outil principal. **Nous sommes pour la suppression de l'HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et des primes au mérite.**
- ▶ **Nous devons reconstruire un service public de la publication scientifique.** L'édition scientifique a été préemptée par des grands groupes privés qui en tirent des profits importants. Ce système alimenté par le management selon le « *publish or perish* » a fait exploser le nombre de publications, mais aussi le nombre de fraudes scientifiques. Nos publications et données doivent redevenir gratuites et accessibles à toutes et tous.

En Octobre, élections à l'INRAE :

Votez CGT-INRAE !



Bulletin d'adhésion à retourner à la CGT-INRAE
Porte de Saint-Cyr, RD 10, 78210 Saint-Cyr l'Ecole ou cgt@inrae.fr

Centre INRAE :
Qualité (M. ou Mme) : NOM :
Prénom : Date de naissance :
Corps : Grade :
E-mail :

Du 8 au 15 Octobre, votez pour des élu(e)s indépendant(e)s de l'administration et du gouvernement, qui porteront vos exigences en matière d'emplois, de rémunérations, de conditions de travail et de défense du service public de recherche !

REJOIGNEZ et VOTEZ - FAITES VOTER CGT